

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 29 mai 2026
Date d'affichage 29 mai 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20260605-CM2606-DEL2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 23
votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

LE CINQ JUIN à dix-huit heures trente,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session extraordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Étaient présents : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; M. Éric PAPILLON ; Mme Sophie DOLLON ; M. Laurent PHILIBERT ; Mme Céline PELLETIER ; M. Thierry RENVOIZÉ ; Mme Sylvie LEMOINE ; M. Franck POTAUFEUX ; M. Éric VAUJOIE ; M. Dominique MORANCÉ ; M. Lionel COURTEMANCHE ; Mme Olivia GUEUGNOT ; M. Michael LEBLANC ; Mme Caroline LALOIT ; Mme Audrey MAMONTEIL ; Mme Christelle POURCEAU ; Mme Caroline LERAT ; M. Matthieu LEDUC ; Mme Aurélia PARISOT ; Mme Angélique GOURAUD ; M. Sébastien PELLERIN ; M. Alexis GITS.

Excusés :

M. Jean de FONTANGES	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Emmanuel BOIS	(Pouvoir donné à M. Lionel COURTEMANCHE)
Mme Sandra TRASSART ROQUAIN	(Pouvoir donné à Mme Céline PELLETIER)
Mme Stéphanie BRAULT	(Pouvoir donné à Mme Sophie DOLLON)
M. Christophe BISI	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Julie BIBARD	(Pouvoir donnée à Mme Sylvie SEQUEIRA)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

M. Franck POTAUFEUX a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DES DÉLÉGATIONS
DONNÉES AU MAIRE

Le Conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport du Maire.

Une information a été communiquée aux membres de l'assemblée concernant les dernières décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, pour la période allant du 8 avril 2026 au 28 mai 2026.

• **Décision du 15/04/2026 n°2026-04-01**

Objet : portant acquisition de dix barques touristiques, ainsi que de quatre batteries plomb-carbone, auprès de la société **RUBAN BLEU SAS**, pour un montant de **118 975,20 € TTC**.

• **Décision du 16/04/2026 n°2026-04-02**

Objet : Accord-cadre pour la fourniture de denrées alimentaires, accompagnement technique et services annexes – Cuisine centrale.

Signature avec la société **SCOLAREST** (Compass Group France) d'un avenant n° 2 afin d'ajouter au Bordereau des Prix Unitaires, **le prix d'une demie journée de présence sur site**, du titulaire du contrat, pour pallier un mode dégradé de la cuisine centrale (réception des marchandises, contrôle, organisation des stocks et coordination avec l'équipe), selon les modalités suivantes :

- Présence sur site du titulaire du contrat : **½ journée** ;
- Prix unitaire : **175 €** ;
- TVA : 20 %.

Le montant initial du marché, fixé à **280 000 € HT**, demeure inchangé.

• **Décision du 17/04/2026 n°2026-04-03**

Objet : accord cadre pour le suivi et **le traitement des cyanobactéries** – Lac de la base de loisirs avec la Société **DIE REMEDIATION** pour un montant maximum de dépenses de **160 000 € HT** sur la durée globale du marché, soit quatre ans maximum, calculé sur la base d'un montant annuel estimé à **40 000 € HT**.

A ce montant s'ajoutera la TVA au taux légal en vigueur.

• **Décision du 20/04/2026 n°2026-04-04**

Objet : Relative à la **location longue durée d'un broyeur** de branches de marque **KUBOTA**.

- Modèle : **EVO 165P BROYEUR GREENMFECH** ;
- Prix du matériel : **29 500 € HT** ;
- Option d'achat : **295 € HT**, à un mois du dernier loyer ;
- Durée du contrat : **60 mois** ;
- Montant du loyer mensuel : **569,94 € HT**.

• **Décision du 04/05/2026 n°2026-05-02**

Objet : relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès des services de l'État au titre de la **DETR 2026**, pour les **travaux de rénovation et d'extension du bâtiment « Roller skating / athlétisme »**.

Le montant de la subvention sollicitée pourrait représenter jusqu'à **30 %** du montant hors taxes de l'opération, dont le coût prévisionnel s'élève à **539 110,06 HT €** soit **161 733,02 €**.

• **Décision du 07/05/2026 n°2026-05-06**

Objet : portant acquisition d'un logiciel de gestion des services aux familles et d'un « portail famille » auprès de la société **FAMILEA**, pour un montant de **26 048,28 € HT**.

• **Décision du 07/05/2026 n°2026-05-05**

Objet : Portant demande de subvention auprès de la **Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe** pour **l'acquisition d'un logiciel de gestion et la mise en place d'un « Portail Famille »** pour un montant de **8 863 €** représentant **42%** du montant hors-taxes de l'opération.

• **Décision du 22/05/2026 n°2026-05-07**

Objet : Signature d'une convention conclue **entre la Commune, le Relais Petite Enfance et la commune de Cherré-Au**, relative à la **mutualisation de matériel entre les crèches et le Relais Petite Enfance**, pour une durée de **trois ans renouvelables tacitement pour une même durée**. Le prêt du matériel est consenti à **titre gratuit**.

Décision du 22/05/2026 n°2026-05-08

Objet : Marché de travaux liés à la migration du Système de Sécurité Incendie du Centre Culturel Athéna : signature de l'avenant n° 1 avec la **Société SPIE**. Le montant de l'avenant n°1 s'élève à **6 443,90 € HT**.

A ce montant d'ajoutera la TVA au taux légal en vigueur.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération

Le Secrétaire de séance
Franck POTAUFEUX



Pour copie conforme

Le Maire
Didier REVEAU

